



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 175 du 28 mai 2024

Branche Lucrative - Commerciale – Hospitalisation Privée Fin de la « fausse » grève des cliniques privées et des médecins : à qui profite le crime ?

La fédération CFDT Santé-Sociaux dénonce **les tractations qui se sont jouées entre la Fédération de l'Hospitalisation Privée et le ministère de la Santé**. Elles ont abouti le 24 mai à l'annonce de mesures financières conséquentes profitant exclusivement aux directions et aux médecins qui, de fait, ont décidé de lever leur menace de grève.

Les seules mesures salariales prévues (revalorisation des nuits, dimanches et jours fériés) ne concernent pas les EHPAD et les centres thermaux de la branche, ce qui est scandaleux.

Contrairement aux engagements pris antérieurement par les différents ministres de la Santé, rien n'est prévu pour **la nouvelle classification qui permet de revaloriser massivement les salaires et de supprimer soixante-dix coefficients salariaux infra SMIC. 300 000 salarié-es attendent avec beaucoup d'impatience ces augmentations.**

Pour la fédération CFDT Santé-Sociaux, la coupe est pleine ! **Elle ne permettra à personne d'empêcher l'application de cet accord salarial.**

Il est incompréhensible que le ministère du Travail ne procède pas à l'extension de cet accord, sauf à penser qu'il joue le jeu d'employeurs qui, finalement, ne souhaitent plus l'appliquer.

Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, dans son courrier au Président de la FHP, préconise de renégocier un nouvel accord salarial. **Mais de quel droit l'État s'immisce-t-il dans la libre négociation entre partenaires sociaux ?** L'accord existe en droit jusqu'à preuve du contraire et un ministre n'est pas au-dessus des lois.

Au-delà de l'ingérence, la question que la CFDT Santé-Sociaux pose est la suivante : **mais pour qui roule le ministère de la Santé ?** Sûrement pas pour les salarié-es de cette branche, majoritairement des femmes, qui ne sont pas à la veille d'être « désmicardisées ».

Ce deal provoque une colère inédite des salarié-es partout sur le territoire. La CFDT Santé-Sociaux est largement sollicitée pour organiser toutes actions où les salarié-es pourront exprimer le dégoût qu'ils et elles ressentent. **Si la motivation du gouvernement pour accepter ce deal était de s'éviter une grève des employeurs, il ne s'évitera peut-être pas celle des salarié-es.**

<https://sante-sociaux.cfdt.fr/dealsecretFHP>

